

*Organisation internationale du Travail*

# Conférence internationale du Travail 2011: accent sur la sécurité sociale

La Conférence internationale du Travail 2011 aura lieu du 1<sup>er</sup> au 17 juin 2011 au Palais des Nations à Genève. Cette 100<sup>ème</sup> session de la Conférence sera en particulier le cadre d'importantes discussions sur la protection sociale et sur l'inspection du travail. **Par Alexandre Plassard**

La Conférence traitera les questions suivantes:

## Sécurité sociale

La procédure de suivi annuel de la Déclaration «2008» de l'OIT sur la justice sociale et la mondialisation sera consacrée cette année à l'objectif stratégique de la protection sociale. Elle mettra plus spécifiquement l'accent sur la sécurité sociale. Elle tiendra compte en particulier de l'Initiative des Nations Unies sur le Socle de protection sociale. Cette commission sera présidée par le délégué employeur suisse, M. Michel Barde.

## Inspection du travail

Une discussion générale sera consacrée au thème de l'administration et de l'inspection du travail. Il s'agira d'identifier les nouvelles tendances et nouveaux défis en la matière, de mieux comprendre le rôle des organisations d'employeurs et de travailleurs dans ce cadre et de fixer des priorités pour renforcer les institutions d'administration et d'inspec-

tion du travail. (La Suisse a ratifié la Convention no.81 de l'OIT sur l'inspection du travail).

## Travailleurs domestiques

Cette question sera reprise en deuxième lecture en vue de l'adoption d'une convention complétée par une recommandation. Le projet de convention discuté en 2010 a été remanié et il s'agira de le rendre acceptable pour une majorité d'États. Cette question n'est pas d'un intérêt fondamental pour la Suisse, mais elle est très importante au plan international, car il y a près de 100 millions de travailleurs domestiques dans le monde.

## Commission des normes

L'étude d'ensemble présentée à la Commission de l'application des normes portera sur les conventions et recommandations de l'OIT concernant la sécurité sociale (conventions no.102 et 168 ratifiées par la Suisse). Il sera tenu compte de cette étude dans les débats de la commission déjà mentionnée traitant

## Composition de la délégation patronale à la CIT 2011

La délégation des employeurs suisses sera composée des personnes suivantes:

### Délégué patronal:

Michel Barde  
membre du Comité de l'Union patronale suisse, Fédération des entreprises romandes Genève

### Délégué suppléant:

Alexandre Plassard  
membre de la direction, Union patronale suisse, Zurich

### Conseillers techniques:

Blaise Matthey  
directeur général, Fédération des entreprises romande Genève

Géza Teleki  
Conseiller, Association patronale de Bâle

La Conférence internationale du Travail tient sa 100<sup>ème</sup> session cette année.



Photo: Marcel Crozet / ILO

tant la question de la sécurité sociale. La Commission des normes examinera de plus comme chaque année 25 cas de pays pour évaluer leur application des conventions de l'OIT qu'ils ont ratifiées.

## Budget

La Conférence, en particulier les États, sera amenée à examiner et adopter les propositions de programmes et de budget de l'OIT pour la période 2012-2013. ■